

Plan de formation initiale réglementaire AESH 2020-2021

Entrée en formation : (3h) prise de connaissance du Guide de démarrage à la prise de fonction des AESH

Système éducatif Aspects réglementaires et institutionnels	Accompagnement, posture et gestes professionnels de l'AESH	Troubles du langage et des apprentissages TSLA	Troubles de la conduite et du comportement TCC	Troubles des fonctions motrices TFM	Troubles du spectre autistique TSA	Analyse de pratique professionnelle
POUR CHACUN DE CES 6 MODULES						
<p>ÉTAPE 1 : FORMATION EN AUTONOMIE (3h30) À partir de supports consultables en ligne</p> <p style="color: #e67e22; text-decoration: underline;">À faire avant la visioconférence</p> <p>Les travaux sont à retourner au Service de l'Ecole Inclusive assistant.ash67@ac-strasbourg.fr</p>						<p>5 séances (2h)</p> <p>Le mercredi de 9h à 11h pour le 1er degré</p>
<p>ÉTAPE 2 : VISIOCONFÉRENCE (2h) Avec un ou plusieurs intervenants</p>						<p>de 13h30 à 15h30 pour le 2nd degré</p>
NOVEMBRE OU DÉCEMBRE 2020	JANVIER OU FÉVRIER 2021	ENTRE JANVIER ET MAI 2021				<p>27 janvier 2021 17 mars 2021 19 mai 2021 9 juin 2021 30 juin 2021</p>
<p>ÉTAPE 3 : FORMATION EN AUTONOMIE (1h30) À partir de supports consultables en ligne</p> <p style="color: #e67e22; text-decoration: underline;">À faire après la visioconférence</p>						<p>16 groupes</p>

Les dates précises pour chaque visioconférence vous seront communiquées par mail